

NIGÉRIE.

Le gouvernement décourage toute tentative de commémoration de l'exécution des neuf Ogoni

Index AI : AFR 44/51/96

La présence massive des forces de sécurité en pays ogoni, dimanche 10 novembre 1996, a empêché la population de commémorer publiquement et de manière pacifique l'exécution de Ken Saro-Wiwa et des huit autres militants ogoni.

« Le jour du premier anniversaire de ces exécutions, les autorités nigérianes ont annoncé, avec une satisfaction évidente, que leurs opérations de maintien de l'ordre avaient permis d'empêcher toute commémoration sur la voie publique, a déclaré Amnesty Inter-national, lundi 11 novembre 1996, avant d'ajouter : Pourtant, le gouvernement devrait avoir honte de ces manœuvres au lieu de s'en réjouir. » Quelques rassemblements silencieux et offices religieux ont eu lieu en pays ogoni et ailleurs, mais de nombreuses activités commémoratives qui devaient se tenir à Port-Harcourt, capitale de l'État de Rivers – où les neuf Ogoni ont été exécutés – ont été annulées. Il semble que le sévère avertissement lancé le 4 novembre par le gouvernement, dans lequel il menaçait de « réprimer sans merci » toute manifestation sur la voie publique, ait produit l'effet escompté.

Au cours des dernières semaines, des forces de sécurité ont été massivement déployées en pays ogoni et à Port-Harcourt ; au moins 20 membres de la communauté ogoni auraient été arrêtés. Goi Adam, Bariaara Kpalap, Duba Nazor et Kenwin Meneta font partie de ceux qui ont été interpellés et qui seraient toujours détenus sans avoir été inculpés ni jugés.

Amnesty International pense que ces Ogoni ont été placés en détention uniquement pour avoir exprimé leurs opinions politiques sans recourir à la violence ni prôner son usage. Elle craint, en outre, qu'ils n'aient été maltraités en détention.

L'organisation de défense des droits de l'homme réitère son appel à la communauté internationale pour que celle-ci redouble ses efforts afin de rétablir sans plus attendre le respect des droits de l'homme au Nigéria : « La crise en pays ogoni ne pourra être résolue tant que le gouvernement nigérian continuera d'afficher un mépris aussi profond pour les droits de l'homme. »

Dans le cadre de sa campagne sur le Nigéria, lancée le 6 novembre, l'Organisation a publié un Programme en dix points pour une réforme en matière de droits de l'homme dans ce pays. Amnesty International demande une fois encore au gouvernement nigérian de s'engager à mettre en œuvre un vaste programme de réformes dans le domaine des droits fondamentaux, et invite la communauté internationale à le persuader d'agir en ce sens.

Le 8 novembre, trois représentants d'Amnesty International ont été retenus à un poste de contrôle de la police, à Lagos, alors qu'ils s'apprêtaient à rencontrer des diplomates étrangers. Ils ont été interrogés et relâchés douze heures plus tard. L'un d'eux a été expulsé du pays par la suite. Les deux autres, qui sont des responsables de la section nigériane d'Amnesty International, sont tenus depuis de se présenter chaque jour au poste de police, où ils sont retenus pendant plusieurs heures. Le bureau de la section nigériane de l'Organisation à Lagos a été fermé par la police.

Amnesty International a déclaré : « Patrice Vahard avait été envoyé par le Secrétariat international de l'Organisation et parlait au nom du secrétaire général d'Amnesty International, qui n'avait pas été autorisé à venir au Nigéria. Il a été menacé par un policier haut placé et s'est entendu dire que les représentants d'Amnesty International, y compris son secrétaire général, n'étaient pas autorisés à se

rendre dans le pays. »

L'Organisation demande qu'il soit mis fin aux manœuvres de harcèlement dont sont victimes les représentants de la section nigériane d'Amnesty International et les organisations engagées dans la défense pacifique des libertés individuelles et des droits politiques au Nigéria l